29ème Open de Franconville 2018

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 :
L'Echiquier de Franconville Val Parisis organise le 29ème Open de Franconville le dimanche 30 septembre 2018 dans la salle Saint-Exupéry à Franconville (95130).

Article 2 :
Les règles du Jeu sont les dernières règles du Jeu d'Echecs diffusées par la FIDE.
Les appariements se font au Système Suisse assistés par informatique à l'aide du logiciel PAPI d'Erick Mouret.
Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs dont le classement rapide FIDE/FFE est inférieur ou égal à 2350 et qui auront réglé leurs droits d'inscription avant le dimanche 30 septembre 2018 à 9h30. Il est nécessaire de pointer sa présence avant 9h45 sans quoi les joueurs ne seront pas forcément appariés à la 1ère ronde. Les retardataires pourront être soit appariés manuellement à la discrétion de l'arbitre à la ronde 1 ou bien ils rentreront à la ronde numéro 2.

Article 3 :
Cadence : **15 minutes + 3 secondes / coup**

Article 4 :
Horaires de Jeu :

*Pointage des joueurs: 9h – **9h45***

Ronde 1 : 10h00
Ronde 2 : 10h50
Ronde 3 : 11h40

Pause déjeuner

Ronde 4 : 13h00
Ronde 5 : 13h50
Ronde 6 : 14h40
Ronde 7 : 15h30
Ronde 8 : 16h20
Ronde 9 : 17h10

*Remise des prix : **18h***

Vérification des licences :
Tous les joueurs non licenciés et qui ne pensent pas en souscrire une, auront une licence B offerte par le club organisateur.

Clôture des inscriptions : Le dimanche 30 septembre 2018

Clôture du Tournoi : Cérémonie de remise des prix le dimanche 30 septembre 2018 à 18h dans la salle du tournoi.

Affichage des appariements dans la salle de tournoi 5 minutes avant chaque ronde.

Article 5 :
Droits d'inscriptions :
(voir affiche)

Liste des Prix : La liste officielle des prix distribués, figurant en annexe, sera affichée dans la salle de jeu avant le début de la 4ème ronde. Les prix spéciaux ne sont pas cumulables avec le classement général. Les prix au classement général seront départagés à la place.

Les personnes absentes lors de la remise des prix ne pourront prétendre à recevoir leur prix du fait même de leur absence.

Article 6 :
Départage des ex aequo :
1. Buchholz Tronqué
2. Cumulatif
3. Performance

Article 7 :
- Avoir une attitude convenable
- Parties interdites dans la salle de jeu entre chaque ronde
- Signalement des abandons non justifiés au Directeur des titres et Sanction pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers
- Interdiction de fumer dans la salle de jeu
- Les détenteurs de téléphones sont priés d'éteindre leur appareil sous peine de sanction

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

Article 8 :
Arbitre Principal : Jérôme APPENDINO (J11041), Arbitre Open

Arbitre(s) Adjoint(s) : Tom DOUILLET (D59400), Arbitre Club (stagiaire)
Jean-Pierre MANGIN (J76185), Arbitre Club (stagiaire)

Article 9 :
Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Arbitre Principal

Jérôme APPENDINO